

DEPARTEMENT  
DE L'EURE

ARRONDISSEMENT  
DES ANDELYS

CANTON DE VERNON

REPUBLIQUE FRANÇAISE

2024\_31  
Envoyé en préfecture le 28/10/2024  
Reçu en préfecture le 28/10/2024  
Publié le  
ID : 027-212705404-20241018-D2024\_31-DE

S'LO

## MAIRIE DE STE.GENEVIEVE LES GASNY

TEL : 02.32.52.12.94

TELECOPIE : 02.32.52.17.77

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### DATE DE CONVOCATION

LE : 14/10/2024

Séance du Vendredi 18 Octobre 2024

#### DATE D'AFFICHAGE

LE : 25 OCT. 2024

#### NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : 15

PRESENTS : 8

VOTES : 9

ABSENT(S) : 7

POUVOIR : 1

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le vendredi dix-huit octobre à 19h30, le conseil Municipal légalement convoqué par le Maire le 14 octobre 2024, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Hélène MARTINEZ, Maire.

**PRESENTS :** Reynald AIGNEL, Katia DRAGEE, Yann GRUMBACH, Christian MAZURE, Alexandre PARIS, Jean-Yves SCHROEYERS, Bénédicte VALLET.

**ABSENTS EXCUSES :** Serge BEGUIN, Claire ESPASA, Tom KUBLER, Lydia KONYA, Isabelle PANCHOUT, Jonathan PETIT (pouvoir donné à Mme VALLET), Rémy PONT.

**Secrétaire de séance :** Reynald AIGNEL

**Délibération :** Projet de délibération en annexe à soumettre au Comité Social Territorial pour avis - révision du régime indemnitaire RIFSEEP pour intégrer le cadre d'emplois des rédacteurs (catégorie B)

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet de délibération, ci-annexé, à soumettre au Comité Social Territorial pour avis - Ce projet révisé la délibération n°2018-65 du 13 novembre 2018 relative à la mise en place du régime indemnitaire RIFSEEP, afin d'intégrer le cadre d'emplois des rédacteurs (catégorie B).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

- D'approuver le projet de délibération annexé qui sera transmis au Comité Social territorial pour avis (saisine du 10/12/2024).

Après avis du CST, le conseil municipal devra adopter par délibération les conditions de mise en œuvre du régime indemnitaire RIFSEEP tenant compte des fonctions, de l'expertise et de l'engagement professionnel.

Pour extrait conforme au registre.  
Fait à STE GENEVIEVE LES GASNY, le 18 Octobre 2024  
Le Maire, Hélène MARTINEZ.

Signature du secrétaire de séance,  
Reynald AIGNEL

